

D 2024-018

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre le 5 mars à 20 h 00, se sont réunis en mairie, les membres du conseil municipal de la
Commune d'AILLON LE JEUNE,

Sous la présidence de Serge TICHKIEWITCH, Maire

Dûment convoqués le 1^{er} mars 2024.

Présents : Marc FLEURY, Pierre-Damien GALENE, Pascal GINOLLIN, Amandine PAGET, Serge TICHKIEWITCH.

Absent excusé : Odile CHALAMEL donne pouvoir à Amandine PAGET, Céline ROCH EUVRARD donne pouvoir à Pascal GINOLLIN

Absent : Jérôme GINOLLIN, Mathieu SCIASCIA

Assiste à la réunion : Christophe MAREC, Laetitia ACHARD

Secrétaire de séance : Pascal GINOLLIN

Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 5
Nombre de suffrage exprimés : 7
Ne prend pas part au vote : 0
Votes pour : 7
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Objet : Approbation du compte de gestion – 1 Station Service

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Le Maire, Serge TICHKIEWITCH, après s'être fait présenter le budget primitif de tous les budgets de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux de mandants, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2023

Après s'être assuré que le receveur a pris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures

Considérant :

- 1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire;
- 2°) Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et les budgets annexes ;
- 3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;



Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023, par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme et exécutoire
Publié, notifié et transmis en préfecture le

Le Maire,

Serge TICHKIEWITCH



Le Secrétaire de Séance,

Pascal GINOLLIN

Ont signé au registre des délibérations :

CHALAMEL Odile donne pouvoir à Amandine PAGET	
FLEURY Marc	
GALENE Pierre-Damien	
GINOLLIN Jérôme <u>ABSENT</u>	
GINOLLIN Pascal	
ROCH EUVRARD Céline donne pouvoir à Pascal GINOLLIN	
SCIASCIA Mathieu <u>ABSENT</u>	
TALLON PAGET Amandine	
TICHKIEWITCH Serge	

Nombre de membres	
Nombre de membres présents	
Nombre de membres absents	
Nombre de suffrages exprimés	
Voix pour	
Voix contre	
Abstentions	

Résultats budgétaires de l'exercice

20003 - STATION SERVICE AILLON LE JEUN

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	101 126,48	1 056 639,00	1 157 765,48
Titres de recette émis (b)	47 270,00	877 602,17	924 872,17
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	47 270,00	877 602,17	924 872,17
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	56 639,00	1 045 486,71	1 102 125,71
Mandats émis (f)	41 168,78	940 502,81	981 671,59
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	41 168,78	940 502,81	981 671,59
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	6 101,22		
(h - d) Déficit		62 900,64	56 799,42

Envoyé en préfecture le 07/03/2024

Reçu en préfecture le 07/03/2024

Publié le

ID : 073-217300045-20240305-D2024018-DE



Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

20003 - STATION SERVICE AILLON LE JEUN

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
STATION SERVICE AILLON LE JEUN					
Investissement	53 852,48		6 101,22		59 953,70
Fonctionnement	-16 077,71		-62 900,64		-78 978,35
Sous-Total	37 774,77		-56 799,42		-19 024,65
TOTAL III	37 774,77		-56 799,42		-19 024,65
TOTAL I + II + III	37 774,77		-56 799,42		-19 024,65

Envoyé en préfecture le 07/03/2024

Reçu en préfecture le 07/03/2024

Publié le

ID : 073-217300045-20240305-D2024018-DE

Berger
Levrault